Document généré le 24 avr. 2024 07:36

Relations

RELATIONS

Bachelet bis

Raúl Zarzuri

Numéro 768, octobre–novembre 2013

URI : https://id.erudit.org/iderudit/70201ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)
1929-3097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Zarzuri, R. (2013). Bachelet bis. *Relations*, (768), 6–7.

Tous droits réservés © Relations, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

sonnel est composé de près de 10 000 personnes (dont environ 6300 militaires, 900 policiers, 450 civils internationaux, 1300 civils locaux et 200 volontaires des Nations unies). Plus de 70 % des effectifs militaires viennent des pays de l'Amérique latine : l'Argentine, le Chili, l'Équateur, le Pérou, l'Uruguay et le Brésil, qui est le plus grand contributeur avec ses quelque 1400 soldats. D'autres pays du Sud sont également représentés, notamment le Sri Lanka, le Népal, la Jordanie et des pays de l'Afrique subsaharienne. Chaque pays contributeur amène soldats, armement et matériel logistique, conformément à un mémorandum signé avec l'ONU. Cette importante machine est financée par les pays membres de l'ONU.

Malgré ses nombreux engagements, l'effet réel des interventions de la MINUSTAH est sérieusement mis en question, bien au-delà du fait que la seule présence des soldats étrangers blesse le nationalisme haïtien, fier de sa lutte pour l'indépendance, acquise au prix de durs sacrifices et au terme de la première révolution anti-esclavagiste de l'histoire. Pour beaucoup d'analystes, la situation de violence et d'instabilité qui a justifié la création de la MINUSTAH a changé. Il est temps maintenant que les tanks, les mitraillettes et les engins de guerre de tout acabit cèdent la place aux tracteurs et autres machineries civiles pouvant servir à la mise en place d'infrastructures indispensables au développement à long terme du pays.

Les principales critiques concernent en premier lieu le budget trop élevé que les Nations unies mettent à sa disposition, soit environ 4,5 milliards de dollars depuis sa création. Ce montant aurait certainement pu aider davantage s'il avait été destiné à d'autres secteurs de l'État. D'autant plus que la réforme du système judiciaire et le renforcement de la Police nationale, qui représentent les éléments-clés du mandat de la MINUSTAH, se font encore attendre. La Police nationale est toujours aussi défaillante et le système judiciaire souffre encore des mêmes maux qu'autrefois. De plus, les quelques emplois précaires créés et les microprojets réalisés dans certaines régions du pays semblent servir davantage à redorer l'image de la MINUSTAH qu'à s'attaquer sérieusement au chômage qui grève la société haïtienne. L'introduction du choléra par le contingent népalais, qui a causé une épidémie ayant entraîné la mort de milliers de personnes, ainsi que plusieurs scandales sexuels ont par ailleurs contribué à salir plus encore son image.

Ainsi, plusieurs manifestations ont récemment réclamé le départ de la MINUSTAH. Le sénat, dans sa résolution du 28 mai 2013, exige également l'élaboration d'un calendrier planifiant son retrait progressif du territoire national. Malheureusement, jusqu'à présent, aucun calendrier de l'ONU ne le prévoit et rien ne semble indiquer son départ à moyen terme. Il semble que les facteurs géostratégiques qui ont contribué à sa création, notamment, prévalent sur toute autre considération. ●

Bachelet bis

Michelle Bachelet est presque assurée de remporter les élections présidentielles de novembre au Chili. Mais elle n'est pas pour autant au bout de ses peines.

RAÚL ZARZURI

L'auteur, sociologue, est coordinateur de la recherche au Centro de Estudios Sociales y Opinión Pública de la Universidad Central de Chile

La campagne électorale présidentielle au Chili a quelque chose d'exceptionnel cette année. Pour la première fois depuis la fin de la dictature, neuf candidats sont en lice. Il faut remonter aux élections de 1993, où six candidats s'affrontaient, pour se rapprocher le plus d'une situation semblable. Eduardo Frei en était sorti gagnant.

La situation actuelle est également inédite du fait que trois femmes se présentent : Michelle Bachelet, ex-présidente (2006-2010) qui représente les partis de gauche de la coalition Nueva Mayoría; Evelyn Matthei, ex-ministre du Travail sous le gouvernement actuel, candidate de la coalition de droite Alianza; et, enfin, la candidate de gauche, Roxana Miranda, du Parti Égalité. Les six autres candidats représentent les courants suivants : les verts, les régionalistes, le centre et le centre-gauche.

Les sondages et les analystes politiques sont unanimes : l'élection de Michelle Bachelet ne laisse pas de doute. Très loin derrière elle, Evelyn Matthei se classe deuxième. La question est seulement de savoir si elle sera élue dès le premier tour ou s'il faudra attendre le deuxième. Si c'était le cas, la répartition des votes des sept candidats restants rendrait l'exercice intéressant, sans signifier pour autant un changement quant à l'issue du vote. Le mieux que peuvent espérer ces candidats est de rogner assez de votes aux

candidats du « duopole » politique chilien pour forcer un deuxième tour grâce auquel ils pourront obtenir un certain pouvoir de négociation.

Devant un horizon présidentiel bouché pour la droite, l'objectif de celle-ci est de maintenir la composition actuelle du parlement où elle bloque, depuis la fin de la dictature, toute transformation politique significative en imposant son veto. À partir de 2010, avec l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement de droite depuis la fin du régime militaire en 1990, le mouvement citoyen, en particulier grâce aux jeunes, a repris de la force. Il a occupé la rue pour exiger notamment une nouvelle Constitution réalisée à travers une assemblée constituante; un système éducatif allant dans le sens de la gratuité; une réforme majeure du système de santé et du régime de retraite, actuellement largement livrés au privé.

Durant 20 ans, la droite a réussi à co-gouverner aux côtés de présidents de centre-gauche issus du Parti de la concertation, grâce au veto qu'elle possède au parlement (bicaméral). Aussi, perdre les prochaines élections présidentielles et retourner dans l'opposition n'est pas pour elle de mauvais augure, « la mère de toutes les batailles » étant de maintenir telle quelle la composition actuelle de la chambre haute. Cela lui suffit largement pour bloquer toute réforme démocratique et politique de gauche.

La victoire de Michelle Bachelet n'est donc pas la promesse d'un changement majeur, même si le programme qu'elle défend rejoint une bonne partie des aspirations populaires : modification de la Constitution, gratuité de l'éducation, réforme fiscale, etc. Car pour que ce programme soit mené à bien, il faut compter sur un nombre suffisant d'élus capables de faire adopter ces réformes. La présidence ne peut rien sans un parlement qui lui permet de réaliser les transformations promises. Or, dans le cas où la droite réussissait encore à bloquer toute réforme, la nouvelle présidente a tout à craindre du spectre de l'ingouvernabilité. Il est plus que probable, en effet, que le mouvement citoyen chilien, qui s'est réapproprié son pouvoir politique au cours des trois dernières années, n'abandonnera pas la rue pour appeler aux changements démocratiques nécessaires. ●

Hydro-Québec : une mission détournée

Un bref retour historique éclaire la dérive de notre société d'État et le caractère inacceptable des hausses de tarifs d'électricité qu'on cherche à nous imposer cette année.

MARC-OLIVIER MOISAN-PLANTE

L'auteur est analyste des politiques et réglementations en matière d'énergie à l'Union des consommateurs

Jadis perçue comme un symbole de réussite et d'affranchissement de la société québécoise, garante de l'accessibilité d'un service public essentiel, Hydro-Québec est devenue, aux yeux de plusieurs, un véhicule de taxation et de financement de l'État québécois. Alors que la règlementation des tarifs d'électricité s'avère des plus opaques pour le profane, un sentiment d'iniquité et d'impuissance s'installe chez les usagers. Cette année, ces derniers devront faire face aux hausses tarifaires projetées les plus élevées depuis 20 ans. Ces hausses « politiques », découlant de choix étatiques, augmenteront la facture d'électricité d'un ménage moyen d'environ 80 $ pour l'année 2014. Les propriétaires de maison verront pour leur part leur facture grimper d'environ 150 $.

La campagne « Le courant avant le profit! », lancée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dénonce ces hausses et le détournement insidieux de la mission première de la société d'État, tel qu'opéré par nos gouvernements depuis le début des années 1980. Elle propose plusieurs solutions fiscales plus progressistes que la